

Arrêté en date du 11 DEC. 2024

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2022 fixant les taux de promotion pour la période 2023-2025 de certains corps de catégorie A du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe normale au titre de l'année 2025 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
BARRE Julien	DRAAF PAYS DE LA LOIRE
BOUTON Florence	DDPP PAS-DE-CALAIS
BUCHER Karen	DGAL
DEBAERE Olivier	DGAL
DUPUY Céline	ANSES
FEDIAEVSKY Alexandre	OMSA
FOSSE Julien	INRAE
GERBIER Guillaume	DGAL (DRAAF GRAND EST / SRAL)
LEBOUCHER Anne	DDETSPP ARDECHE
LEMAITRE Thibault	DDPP BOUCHES-DU-RHONE
LENEVEU-LEBOUQUIN Sophie	ANSES
MARCE Clara	DDPP CHARENTE MARITIME
NEAU Estelle	DDPP COTES D'ARMOR
PEYRAT Marie-Bénédicte	DGER
POSIERE Sylvain	DDETSPP ARDENNES
RALAMBO Fanny	DDTSPP TARN-ET-GARONNE
SOUBELET Hélène	Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

TRAYNARD Silvain	DDPP VAUCLUSE
VAN DE WIELE Anne	OFB - Office français de la biodiversité

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 11 DEC. 2024

Pour la ministre de l'agriculture, de la souveraineté
alimentaire et de la forêt et par délégation,

La Secrétaire générale



Cécile BIGOT-DEKEYZER